



Trilogy^{MC} SC

Triple protection contre l'antracnose basale, la tache en dollar et la moisissure des neiges

Fiche technique

Conçu exclusivement pour les surintendants de golf canadiens, le fongicide à gazon TRILOGY SC^{MC} intégrant la technologie StressGard^{MC} procure de multiples ingrédients actifs et modes d'action pour le contrôle d'un large spectre de maladies. Trilogy SC assure une triple protection contre la moisissure des neiges, la tache en dollar et l'antracnose basale tout en réduisant la quantité totale d'ingrédients actifs appliqués.



Trilogy SC combine les avantages de trois ingrédients actifs éprouvés, notamment l'iprodione, la trifloxystrobine et le triticonazole. Ces derniers possèdent trois modes d'action entièrement différents qui, lorsque combinés, offrent un contrôle hivernal durable et efficace des maladies causées par les moisissures des neiges rose et grise. Cette puissante combinaison procure aussi jusqu'à 21 jours de contrôle de la tache en dollar et jusqu'à 14 jours de contrôle de l'antracnose basale.

LIGNES DIRECTRICES D'APPLICATION

Format du contenant = 3,785 L Caisse = 4 x 3,785 L

Taux d'application	Superficie en hectares/contenant	Superficie en acres/contenant
65 mL	0,58 ha	1,43 acre
100 mL	0,38 ha	0,94 acre
138 mL	0,27 ha	0,67 acre
177 mL	0,21 ha	0,52 acre

NOUVELLE PORTÉE DE L'ÉTIQUETTE
pour la tache en dollar et l'antracnose basale



Avantages de l'application de Trilogy SC

- ☑ Formule prémélangée facile d'emploi – aucun mélange en réservoir requis
- ☑ Contrôle à large spectre des maladies
- ☑ Excellent outil de LAI pour réduire la quantité totale d'ingrédients actifs utilisés
- ☑ Intègre la formulation technologique StressGard pour améliorer la qualité du gazon
- ☑ Pour les terrains de golf et les gazonnières
- ☑ Taux d'utilisation souples pour la moisissure des neiges - permettant d'appliquer le produit en fonction de la situation géographique et de la durée d'enneigement
- ☑ Développé spécifiquement pour le marché canadien du gazon
- ☑ Multiples applications pouvant être effectuées par année (consulter l'étiquette pour plus de détails)
- ☑ Rendement et efficacité de pointe
- ☑ Action combinée de trois ingrédients actifs éprouvés
- ☑ Excellent outil de gestion de la résistance



Trilogy^{MC} SC

Détails	Taux d'application	Mode d'emploi
Anthracnose basale (<i>Colletotrichum cereale</i>) Intervalle d'application : 14 jours N ^{bre} max. d'appl. par période d'infection : 2	65 mL/100 m ²	Appliquez à 65ml/100 m ² dès les premiers signes d'anthracnose ou appliquez de façon préventive lorsque les conditions de stress environnemental (temps frais ou chaud et humide) sont favorables au développement de l'anthracnose.
Tache en dollar (<i>Sclerotinia homeocarpa</i>) Intervalle d'application : 21 jours N ^{bre} max. d'appl. par période d'infection : 2	65 mL/100 m ²	Appliquez à 65ml/100 m ² dès les premiers signes d'infection de la tache en dollar ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la tache en dollar.
Moisissure des neiges (<i>Microdochium Nivale</i>) Intervalle d'application : Consulter le mode d'emploi N ^{bre} max. d'appl. par période d'infection : 2	100-177 mL/100 m ²	Appliquez à la fin de l'automne avant l'arrivée d'une couche de neige permanente. Dans les régions ayant des antécédents de pression intense de moisissures des neiges, appliquez au taux le plus élevé indiqué sur l'étiquette. Consultez l'étiquette afin de connaître les intervalles minimales d'application et la quantité maximale d'application. N'appliquez pas le produit sur le couvert de neige ou lorsque la température est sous zéro degré Celsius.

On recommande un volume d'application de 8 L/100 m². Minimum de 6 L/100 m²



UTILISEZ-EN MOINS ET OBTENEZ PLUS

Utilisez moins d'ingrédients actifs et obtenez une qualité supérieure de gazon. Trilogy SC s'intègre bien à n'importe quel programme de LAI étant donné qu'il offre un excellent contrôle à des taux beaucoup moins d'ingrédients actifs que les produits concurrents ou les mélanges en réservoir sur le marché.



IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Tous les pesticides sont réglementés en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires afin de s'assurer qu'ils ne représentent pas de risque inacceptable pour la santé humaine et l'environnement. Pour plus d'information relative au système de réglementation des pesticides, visitez le site Web de Santé Canada (Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire) : www.hc.sc.gc.ca/pmra-arla

